

La recherche à l'ULg

Recherche

Le montant total des budgets de recherche contractuelle de l'ULg s'élève à 123 Mio d'euros. Les recherches sont subsidiées par les pouvoirs publics régionaux, communautaires, nationaux ou internationaux, ou par des partenaires privés.

Le 6^e Programme-Cadre européen de Recherche et Développement (6^e PCRD) s'est déployé en 2005. L'ULg participe à 16 réseaux d'excellence et 22 projets intégrés, 30 projets de recherche ciblée, couvrant toutes les priorités thématiques européennes. Elle en coordonne plusieurs (citons en particulier le démarrage en 2005 du projet intégré Eurintafar, dont le budget total s'élève à 12 Mio d'euros). Plusieurs nouvelles recherches ont été initiées avec le soutien des autres directions générales européennes.

L'ULg a déposé avec succès des projets de recherche en réponse aux programmes mobilisateurs de la Direction générale des technologies et de l'énergie de la Région wallonne (DGTRE). Elle participe à une vingtaine de projets : 6 Réseaux² (4 comme coordinateur), 11 Waleo² (3 comme coordinateur). Elle s'est vu confier 3 projets dans le cadre des programmes d'excellence. Plusieurs projets de formation et d'impulsion à la recherche scientifique et technologique (First) en partenariat industriel ont été accordés à de jeunes chercheurs (5 Objectif 3, 1 Objectif 1, 5 Spin off, 5 Entreprise, 7 Doctorat Entreprise international).

De nombreuses subventions de recherche ont été octroyées par les autres directions régionales (Agriculture, Aménagement du Territoire, Logement et Patrimoine, Action sociale et Santé, Economie et Emploi, Pouvoirs locaux, Relations extérieures, Ressources



naturelles et Environnement) ainsi que par le ministère de l'Équipement et des Transports et les par-régionaux.

Outre les recherches menées sur l'allocation de fonctionnement et les fonds spéciaux de la recherche, la Communauté française a subsidié des projets relevant de ses domaines de compétence : éducation, culture, aide à la jeunesse.

Des projets de recherche ont été soutenus par le gouvernement fédéral dans ses domaines de compétences. On citera en particulier, en 2005, le financement de projets en réponse aux appels Agora (1), Stereo (2), Drogue (1), Société et Avenir (2), Sciences pour le développement durable (7).

A côté du FNRS, enfin, diverses organisations et fondations nationales ou internationales ont soutenu la recherche fondamentale.

La liste complète des projets et des partenaires ULg impliqués dans le 6^e PCRD est disponible en ligne à l'adresse

http://www.recherche.ulg.ac.be/ard_eu/6fp_ulg.html

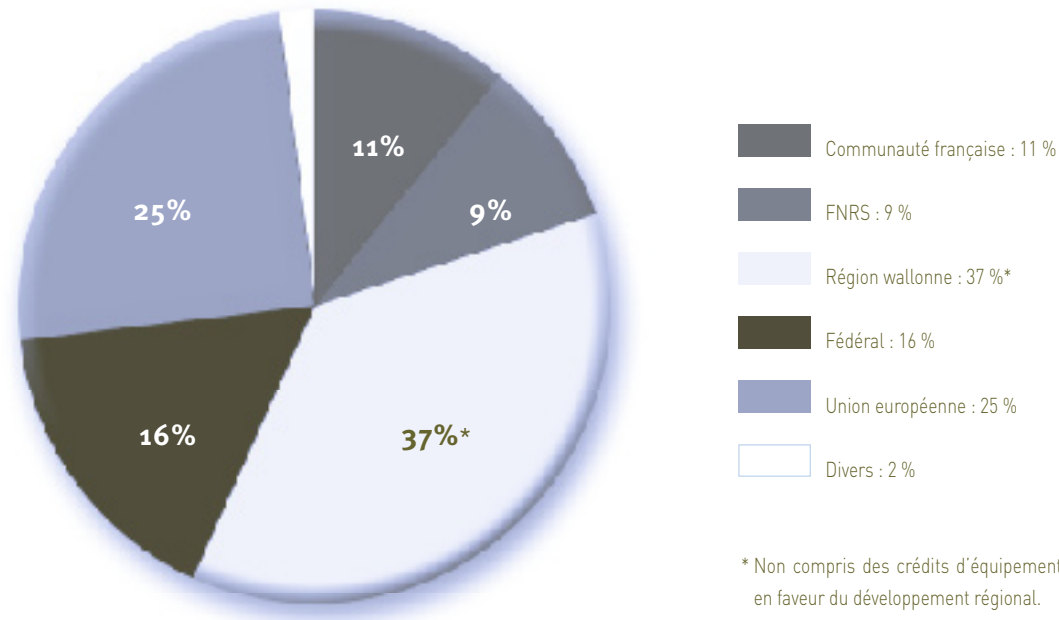
Le montant total des budgets de recherche contractuelle de l'ULg s'élève à 123 Mio d'euros.

Les recherches sont subsidiées par les pouvoirs publics régionaux, communautaires, nationaux ou internationaux, ou par des partenaires privés.

De la recherche à l'innovation

DEPENSES DE RECHERCHE CONTRACTUELLE PUBLIQUE

2005



CENTRES DE RECHERCHE DE L'ULg

Les centres de recherche de l'ULg sont reconnus pour leur compétence disciplinaire ou interdisciplinaire ; ils sont actifs dans des domaines relatifs aux sciences humaines et sociales, sciences du vivant, sciences et techniques.

Liste en ligne : http://www.recherche.ulg.ac.be/ard_centres/liste_centres.html

Pour favoriser le rayonnement d'équipes de recherches thématiques ou transdisciplinaires, le Conseil d'administration suggère aux chercheurs de collaborer au sein d'unités de recherche facultaires ou interfacultaires.

FONDS SPECIAUX pour la recherche et actions de recherche concertées de la Communauté française

Le Conseil d'administration a proposé au gouvernement de la Communauté française de subsidier trois projets d'Actions de recherche concertées" visant au développement de centres de compétences dans le domaine de l'environnement, de l'économie et de la chimie appliquée, pour un montant total de 3 Mio d'euros. Sur recommandation du Conseil de la recherche, il a soutenu, avec les 3 Mio d'euros de fonds spéciaux disponibles, six projets d'impulsion dans les domaines de la génétique, la gestion de la diversité, la psychologie de l'enfant, les arts audiovisuels, l'astrobiologie et les systèmes de mesures électriques.

Des équipements remarquables ont également été acquis, généralement co-financés par le FNRS (ICPMS, spectromètre de masse, microtomographe, tomographe à émission de positons, calculateur parallèle).

Liste des projets subsidiés : http://www.recherche.ulg.ac.be/ard_cr/index.html

SUBSIDE FEDERAL A LA RECHERCHE

Le Conseil d'administration a décidé de l'utilisation du subside fédéral à la recherche pour des actions spécifiques. En particulier, le renforcement des actions d'impulsion, de la mobilité internationale de chercheurs (post-docs étrangers, missions scientifiques de longue durée) et de l'acquisition de documentation scientifique.



LES COLLABORATIONS ENTREPRISES-UNIVERSITE

Les connaissances et le savoir-faire des laboratoires de l'université de Liège sont disponibles et constituent une offre de recherche et développement externe pour les entreprises ainsi qu'une source de nouvelles technologies. Depuis plus de dix ans, l'ULg via son Interface a une démarche proactive, voire systématique, de visites des entreprises en vue

de faire connaître le potentiel de l'ULg, et même d'autres centres de recherche ou institutions quand cela s'avérerait nécessaire. Ce travail de fond se traduit par un accroissement substantiel des contrats directs passés à l'ULg par les entreprises (plus de 60 Mio d'euros).

LA VALORISATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

La valorisation de la recherche reprend tous les mécanismes de transfert de technologies au bénéfice des entreprises et du secteur économique. L'Interface intervient aux différentes étapes du processus de transfert : détection de l'innovation, évaluation technico-économique, propriété industrielle, développement, négociation de licence. L'Interface gère également – au travers de Gesval, société anonyme dont le capital est détenu par l'université de Liège – le portefeuille de brevets et licences de l'ULg.

Bilan des activités de Gesval en 2005 :

- nombre total de dépôts prioritaires : 9 ;
- nombre total de brevets délivrés : 8 ;
- nombre de licences octroyées : 10.

Par ailleurs, l'ULg a toujours été soucieuse de valoriser les résultats de sa recherche, notamment en favorisant la création de sociétés spin-off.

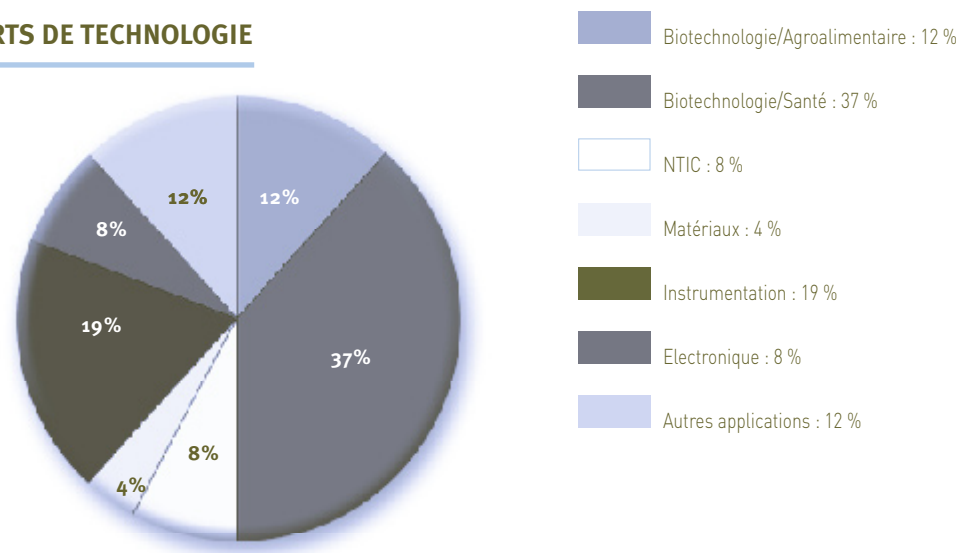
En 2005, huit entreprises spin-off ont été créées :

- une dans le domaine de la Biotechnologie/Santé : LTS - Lung Therapy System ;
- deux dans le domaine de l'instrumentation : Lucimed, Athol ;
- trois dans le domaine des NTIC : Secosys, Cairn, IP-Trade ;
- deux dans le domaine de la consultance : Target Foresight, Cide.

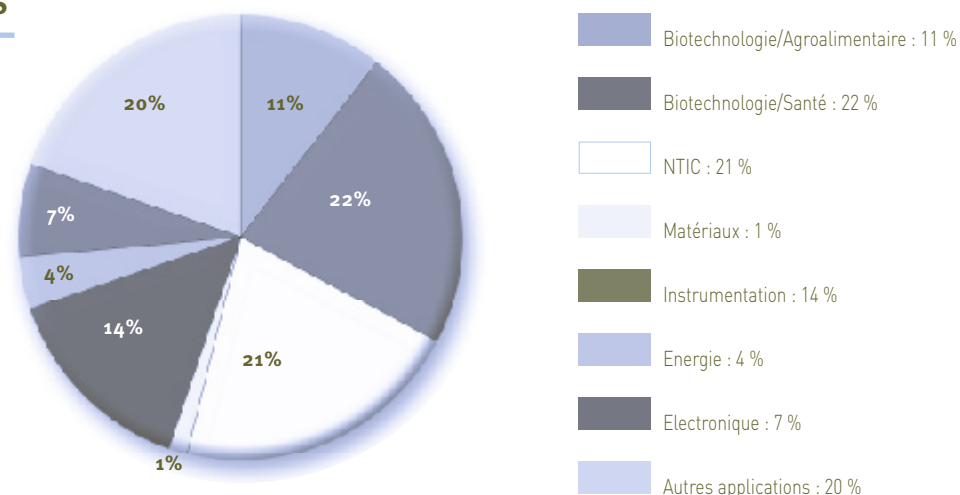
Au 31 décembre 2005, 76 spin-offs avaient été créées, dont 60 sont toujours en activité.

TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE

De 2003 à 2005



SPIN-OFFS



PROPRIETE INTELLECTUELLE ET INNOVATION : LE CENTRE PATLIB pi²

Au cours de l'année 2005, le centre Patlib a traité 197 dossiers concernant :

- des entreprises > 60% ;
- des recherches d'antériorité > 75% ;
- la recherche d'information économique à caractère "étude de marché" > 10 % ;
- des recherches diverses (bibliographiques, veille documentaire, noms, marques, statut de brevet, ...) > 15 %.

ANIMATION TECHNOLOGIQUE ET DEVELOPPEMENT REGIONAL

Les pôles/grappes technologiques

Depuis le début des années 90, l'ULg met sur pied des grappes technologiques regroupant tous les acteurs significatifs d'un domaine technologique spécifique, qu'ils proviennent des milieux industriels, du monde de l'enseignement et de la recherche ou du secteur public. A ce jour, sept pôles ont été créés, dont deux ont été reconnus "cluster wallon" : la grappe Nutrition et le Pôle Transport. L'université de Liège est aussi présente dans les cinq pôles de compétitivité retenus par le gouvernement wallon dans le cadre du "Plan Marshall" : les sciences du vivant, l'agroalimentaire, l'ingénierie mécanique, le transport-logistique, l'aéronautique et le spatial.

LIEGE science park

L'Interface est l'animateur technologique du *LIEGE science park*. En 2005, elle a organisé cinq "Rencontres de l'innovation", ainsi que des activités de *clustering* basées sur le développement technologique dans des secteurs porteurs jouissant d'une bonne représentation locale, à la fois au niveau des compétences académiques et industrielles. Depuis mai 2005, elle a également produit dix "Cartes de visite du *LIEGE science park*", un outil d'information virtuel permettant aux acteurs du parc scientifique de démontrer leurs compétences.

Les projets interrégionaux de transfert technologique

En 2005, l'ULg a participé à plusieurs projets de développement régional, dans le domaine de la recherche, de la formation, du service à la communauté. Via l'Interface, elle a participé à trois projets liés au transfert de technologie.

- Le projet Interreg III *Heartbeat of Life Sciences in Europe* qui s'est clôturé en décembre 2005. Ce programme a permis d'amorcer et d'intensifier les coopérations en sciences de la vie entre les instituts de recherche et les entreprises de l'Euregio Meuse-Rhin (EMR). Le réseau mis en place permet désormais à 3 000 acteurs, scientifiques et industriels de l'Euregio, de mieux identifier les compétences de chacun et de susciter de nouveaux partenariats.
- Le projet Interreg IIIC "Transfert de technologies sans frontière" regroupant des partenaires de Nancy, Sarrebruck, Luxembourg et Liège, ville qui en assure la coordination. L'objectif de ce programme est la création d'un réseau transfrontalier en matière de valorisation économique de la recherche, destiné à amplifier

l'appui à la création de nouvelles sociétés et à encourager la croissance d'entreprises de haute technologie dans les parcs scientifiques de la Grande Région.

- Le projet "Transcend-Transfert de Technologie transsectoriel au sein de l'Euregio-Meuse-Rhin" qui a pour objectif d'identifier et de développer des activités économiques nouvelles créatrices de valeur ajoutée et d'emplois, et de contribuer ainsi au renforcement de la croissance économique de l'Euregio Meuse-Rhin, et ce par le biais d'une série d'actions destinées à susciter et accompagner des projets de transfert de technologies entre secteurs d'activité différents. Le projet est essentiellement concentré sur les transferts de technologies au départ du (ou à destination du) secteur des biotechnologies, vers (ou au départ) d'autres secteurs.